

Retour à  
Développement  
durable

## Adhésion aux Lignes directrices de la *Global Reporting Initiative (GRI)*

### Sommaire

Depuis 2001, Hydro-Québec s'inspire des lignes directrices de la *Global Reporting Initiative (GRI)* pour rendre compte de sa performance en matière de développement durable.

La GRI est une initiative à long terme, internationale et multipartite, dont l'objectif est d'élaborer et de diffuser des lignes directrices pour la production volontaire de rapports sur le développement durable. Celles-ci sont destinées aux organisations qui souhaitent rendre compte des dimensions économiques, environnementales et sociales de leurs activités, produits et services. La démarche proposée par la GRI permet notamment de faciliter la comparabilité, la transparence et la responsabilité des organisations de toute taille, et ce, sans égard à la nationalité ou au secteur d'activité.

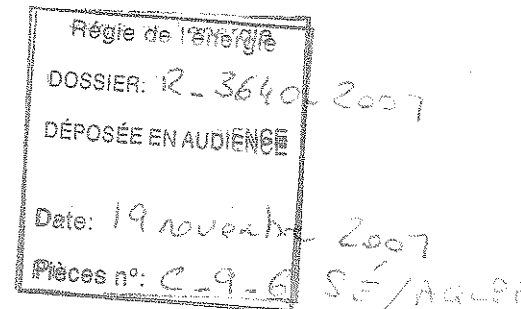
L'an dernier, le *Rapport sur le développement durable 2005* d'Hydro-Québec figurait parmi les rapports en conformité avec les lignes directrices de 2002. En octobre 2006, la GRI publiait la troisième génération des lignes directrices (G3), qui est notamment plus complète et davantage orientée vers la performance des organisations. Hydro-Québec entend suivre la démarche proposée par le G3 et s'en est déjà inspirée pour son *Rapport sur le développement durable 2006*.

### Tableaux des éléments de déclaration et indicateurs de la GRI (G3)

1. Stratégie et analyse
2. Profil de l'entreprise
3. Champs d'étude du rapport
4. Gouvernance, engagements et parties prenantes
5. Approches de gestion et indicateurs de performance
  - 5.1 Indicateurs de performance économique
  - 5.2 Indicateurs de performance environnementale
  - 5.3 Indicateurs de performance sociale

### Informations complémentaires

1. Les tableaux des sections 1 à 5.3, énumérées ci-haut, contiennent les liens hypertextes et



explications de l'entreprise relativement aux exigences de la GRI.

2. Le numéro des indicateurs de performance de base de la GRI, à l'égard desquels l'entreprise est tenue de faire rapport, figure en caractère gras dans les tableaux.
3. Le numéro des indicateurs supplémentaires, à l'égard desquels l'entreprise n'est pas tenue de faire rapport, figure en italique (non gras) dans les tableaux.
4. Des symboles indiquent le niveau de conformité aux éléments et indicateurs exigés par la GRI (voir la légende au début de chaque section).

[Haut de page](#)



Déclaration de

# Principes environnementaux

## Un réseau de transport pour l'avenir

### Hydro-Québec TransÉnergie s'engage à :

Transporter l'électricité dans le respect :

- des lois
- des règlements
- et des autres exigences environnementales.

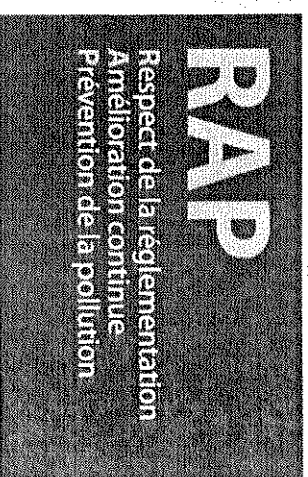
Pour ce faire, la Division adhère à la politique « Notre environnement » d'Hydro-Québec et intègre l'environnement dans ses activités courantes, de façon à prévenir la pollution, suivant une approche d'amélioration continue de sa performance environnementale.

**Promouvoir des façons de faire qui tiennent compte des principes de développement durable, tout en assurant la pérennité et la croissance optimale de ses actifs.**

**Inciter ses partenaires et ses fournisseurs à adopter de bonnes pratiques environnementales.**

Tel est l'engagement de notre équipe de direction. Nous soutenons et encourageons les efforts des gestionnaires et des employés en matière de protection de l'environnement.

Yves Filion  
Président



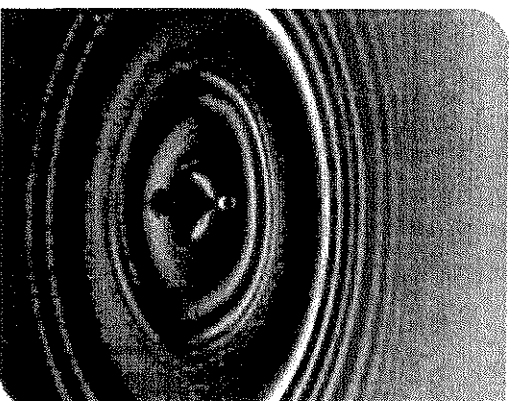


## Politique Notre environnement

La présente politique constitue l'engagement d'Hydro-Québec envers l'environnement. Hydro-Québec mise sur l'utilisation judicieuse des ressources dans une perspective de développement durable. Cette politique présente les orientations d'Hydro-Québec relatives à l'environnement ainsi qu'à la santé et à la sécurité du public.

### Principes généraux

Hydro-Québec est une entreprise d'avant-garde en matière d'environnement. Grâce à l'hydroélectricité, elle produit une énergie propre, renouvelable et sécuritaire, et protège ainsi l'héritage environnemental des générations futures. Elle développe des projets rentables, acceptables sur le plan environnemental et favorablement accueillis par les collectivités. Elle pratique une gestion environnementale rigoureuse, conforme à la norme ISO 14001, dans une perspective d'amélioration continue.



### Développement durable

Pour contribuer au développement durable et à la protection de l'environnement global, Hydro-Québec s'engage à :

- privilégier l'hydroélectricité, les autres sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique pour combler les besoins de ses clients ;

- utiliser les ressources le plus efficacement possible et pratiquer la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage de celles-ci.

### Amélioration continue de la performance environnementale

Pour améliorer sa performance environnementale, Hydro-Québec s'engage à :

- intégrer l'environnement dans ses processus décisionnels et à toutes les étapes du cycle de vie de ses produits, de ses services et de ses installations de façon à atteindre les standards environnementaux reconnus, à prévenir la pollution, à gérer les impacts à la source, à atténuer les impacts négatifs et à maximiser les impacts positifs ;

adopter une attitude de transparence en faisant participer les communautés locales aux évaluations environnementales des activités et des projets qu'elle entreprend ;

exiger de ses partenaires commerciaux et ses fournisseurs une gestion environnementale responsable de leurs activités, produits et services.

### **Santé et sécurité du public**

Pour assurer la santé et la sécurité du public, Hydro-Québec s'engage à :

concevoir, gérer et entretenir ses installations, et réaliser ses activités de façon à contrôler les risques d'atteinte à l'intégrité physique des personnes ;

informer ses publics sur la façon d'utiliser ses produits et services de façon sécuritaire ;

mettre en place et maintenir des plans et des mesures d'urgence, harmonisés avec ceux des intervenants locaux et des gouvernements concernés, et les rendre publics.

### **Recherche**

Pour s'améliorer en matière de performance environnementale, de développement durable et de santé publique, Hydro-Québec s'engage à :

réaliser ou soutenir la recherche-développement relativement aux effets de ses activités sur l'environnement et la santé publique, ainsi qu'aux technologies environnementales ou efficaces sur le plan énergétique.